



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN - 75017 PARIS ■ TÉL 33 (0)1 44 15 86 20 ■ Fax 33 (0)1 44 15 86 36

Le Grand Maître

Paris, le 8 février 2012

Nos Réf : FS/cp/29746

Mes Très Chers Frères,

L'heure est extrêmement grave et la situation commande que nous prenions tous ensemble des décisions qui peuvent être très lourdes de conséquences, ne serait ce qu'au niveau des finances de l'Association.

En l'état des annonces et déclarations alarmistes et en attendant de pouvoir en vérifier la réalité, je crois préférable qu'on aborde tous ces sujets lors de la réunion des Grands Maîtres Provinciaux de demain à laquelle j'ai invité Maître LEGRAND.

Il y a tout d'abord l'état de notre trésor, pour lequel nous devons des comptes aux Frères. Le coût est exorbitant pour notre Association : près de 2 millions d'euros et ce montant risque de s'amplifier très rapidement.

L'orientation que prennent les procédures judiciaires et particulièrement la procédure devant la Cour d'Appel de Paris a conduit notre TRF Jean-Michel Baloup à vouloir réactiver le Conseil d'Administration pour soutenir l'appel et reprendre la gestion civile de l'Association.

Cette position a entraîné une réaction assez vive de la part de Me Legrand qui trouve sa justification dans une perception qui lui est propre et d'ailleurs spécifique à sa formation et à sa mission.

Le moment est venu de se parler sans faux-fuyants et de décider ensemble de ce qu'il y a lieu de faire. C'est dans un consensus général que nous trouverons les moyens de sauvegarder la GLNF sans considération de personne ou d'égos.

Mon honneur est aujourd'hui lavé de toutes les souillures qui m'ont fait souffrir, en tant qu'homme et en tant que Frère. Forts des résolutions adoptées lors de l'assemblée du 4/02/2012, je peux envisager sereinement l'avenir de la GLNF qui va avoir les moyens de fonctionner normalement, sans épuiser ses finances.

L'heure est venue de mettre un terme définitif à toute cette gabegie et de songer à restaurer la Paix et la Sérénité. Cela ne se fera pas uniquement par l'élection du Grand Maître, mais par la mise en œuvre de mesures drastiques et douloureuses qu'il nous faudra très vite envisager pour la survie même de notre Obédience.

Je vous rappelle donc les dispositions auxquelles vous avez été associés et que nous mettrons en place à notre grande table ronde du 10 mars :

- 1) Création d'un Collège des Vénérables Maîtres, placé sous la présidence du GMP. Il traitera des aspects purement maçonniques.

■ www.glnf.fr ■ glnf@glnf.com

- 2) Création d'un Comité exécutif provincial. Institution paritaire avec les représentants élus du Collège des VM et des Officiers provinciaux nommés par le GMP. Il traitera des problèmes associatif et civil.
- 3) Délocalisation au niveau Provincial des votes nationaux en AG. Pour les comptes consolidés et pour les budgets. A ce sujet, je rappelle que nous n'avions qu'1/4 des votants le 4/12 et... plus de 80% le 16 octobre lors des AG délocalisées... CQFD !
- 4) Concernant le SGC. Débat pour déterminer les modalités et critères d'appartenance. Enrichissement de la composition actuelle par l'entrée au SGC de représentants élus désignés au sein du Collège des VM. Et mise en place d'un fonctionnement en commissions permanentes dans les domaines suivants : immobilier, financier, éthique, discipline, hospitalité, lien avec la Gouvernance par un représentant membre du Grand Conseil.
- 5) Conseil d'Administration. Discussion sur la création d'une présidence déléguée distincte du GM. Et proposition à débattre de membres nommés émanant des Collèges des VM (modalités à définir).

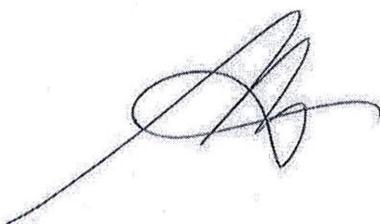
Ces 5 points sont donc à mettre en perspective avec la réunion que je vous annonçais au 10 mars. Nos discussions permettront une mise en forme effective qui sera soumise au vote d'approbation des membres du SGC, dans le respect de nos règles constitutionnelles.

Faisons en sorte que ceux, qui ont pris la responsabilité de détruire notre maison, ne se posent plus en donneurs de leçons, en tentant de venir nous imposer une autre "maçonnerie". L'espace maçonnique français est pluriel et la GLNF a sa particularité dans la Régularité qu'il nous faut garder et protéger précieusement. Le projet inadéquat d'un « livre blanc » ne doit tromper personne, il ne peut en aucun cas être en harmonie avec notre Institution.

L'heure n'est plus à désigner tel ou tel ennemi de la Maçonnerie que nous aimons, mais de préserver les valeurs d'une Fraternité d'Amour et de Respect de nos Valeurs. Nous avons hérité des bâtisseurs cette belle définition de "Logeurs de Dieu"

J'espère que mes propos, qui démontrent notre détermination à préserver l'essence même de la GLNF, recevront un accueil favorable auprès de vous.

Je suis dans l'espoir de vous rencontrer très prochainement et vous prie de croire, Mes Très Chers Frères, à mon indéfectible attachement.



François STIFANI